CADR 67

L'association pour la promotion de la pratique du vélo, créée en 1975, fête ses 50 ans.

50 ANS

1975 – 2025 : 50 ans pour faire avancer le vélo.

Le Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin (CADR 67), association de promotion de la pratique du vélo, fête un demi-siècle d'actions pour le vélo.

Cette exposition retrace son histoire : le chemin parcouru est inspirant. Celui qui reste à tracer, essentiel.

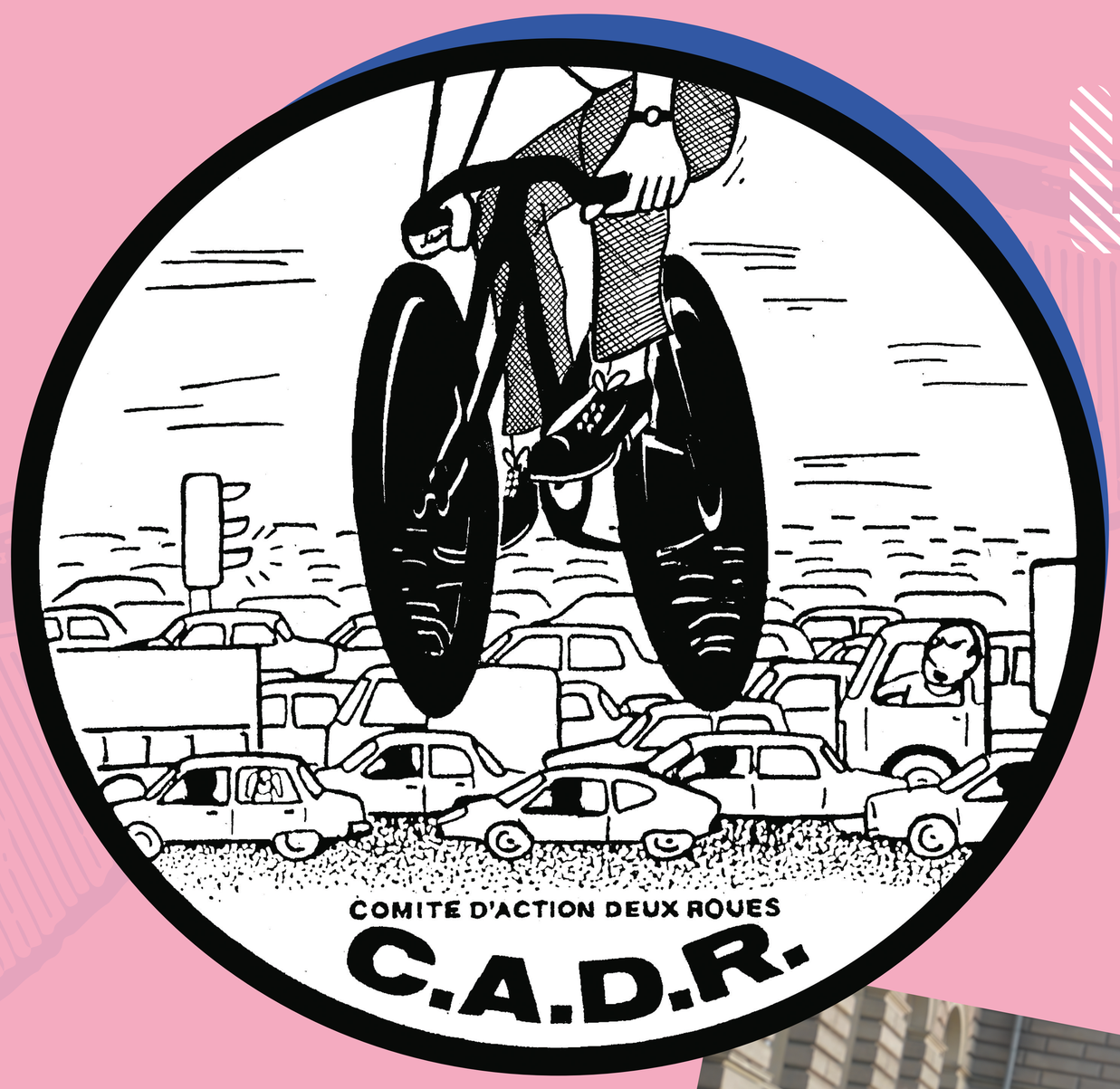
CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°1

© Sophie Herber

1975
CRÉATION DU CADR 67



En 1970, un tragique accident mortel impliquant une cycliste, Place de Haguenau à Strasbourg, marque un tournant. Le pasteur **Jean Chaumien** décide de fonder une association de défense des cyclistes : **le CADR 67**.

Ce premier engagement local donnera naissance à une dynamique nationale : Jean Chaumien sera ensuite à l'initiative de la création de la **FUB** (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) et participera à la naissance du **Club des villes cyclables**.



Jean Chaumien, fondateur du CADR 67.

« L'avance de Strasbourg s'explique par la pression constante exercée depuis 1975 par une association locale de défense de la bicyclette. »
Frédéric Héran, économiste et urbaniste – Le retour de la bicyclette, 2014.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°2
Histoire

© Sophie Herber

CADR 67

CHRONOLOGIE DU VÉLO

Au niveau national



1817 draisienne ou machine à courir

1892 permis de conduire pour bicyclette à Strasbourg

1893-1958 plaque fiscale obligatoire sur les vélos

1903 1er Tour de France organisé par le journal l'Auto

1920 – 1960 : l'âge d'or du vélo

1930 200 m de pistes cyclables à Strasbourg

1973 1ères rues piétonnes à Strasbourg

Le tout voiture

1975 création du CADR 67

1978 1er schéma directeur «deux roues»

1980 fondation de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

arrivée du VTT en France
fondation de l'ECF (European Cyclists Federation)

1983 1er contre-sens cyclable à Strasbourg

1988 100 km de pistes cyclables

1994 Retour du tramway à Strasbourg
2ème schéma directeur « deux roues »

Adoption de la LAURE (le vélo entre dans la loi)

1996 Interdiction aux cyclomoteurs de circuler sur les pistes cyclables (décret national 1998)

Le retour en force du vélo

1998 1ère bourse aux vélos

arrivée du VAE en France

2004 Maison des cyclistes Vélo'Hus (rue des bouchers)

2008 vers un « Code de la Rue » (décret qui généralise le double-sens cyclable, création de la zone de rencontre...)

2009 1ère édition du challenge « Au boulot à vélo »

2010 1er tourne à droite (panneau M12)

2012 « Le vélo sur ordonnance »

2017 1ère vélorue de France (rue Division Leclerc)

1er baromètre des villes cyclables

2020 LOM (loi d'orientation des mobilités)
mise en place du savoir rouler

2022 Mise en place du site problemorezo

2025 600 km d'aménagements cyclables dans l'Eurométropole de Strasbourg et 2500 km en Alsace.

À Strasbourg

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°3
Histoire

CADR 67

L'ÉVOLUTION DE LA PLACE DU VÉLO

En se démocratisant à partir de l'entre-deux guerres, le vélo devient un objet du quotidien abondamment utilisé jusque dans les années 1950.



L'essor du vélo loisirs, sympathique et convivial. Ces cyclistes se préparent à un rallye, l'une des nombreuses manifestations populaires de l'époque. [crédits AVES 1 Fi 4]



Un magasin de vélo, atelier de réparations et émaillage de bicyclettes. [crédits AVES 301 Fi 4076]



Un magasin de vélo du Crédit municipal. [crédits AVES 76 MW 45]

Le 1er mai 1960, Strasbourg abandonne son tramway. Les bus, souvent en retard en raison des embouteillages, rendent les déplacements difficiles. Le vélo reste alors, pour beaucoup de Strasbourgeois, **le moyen de transport le plus fiable.**

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°4
Histoire

CADR 67

1970 – 1980

UNE VILLE ENCOMBRÉE

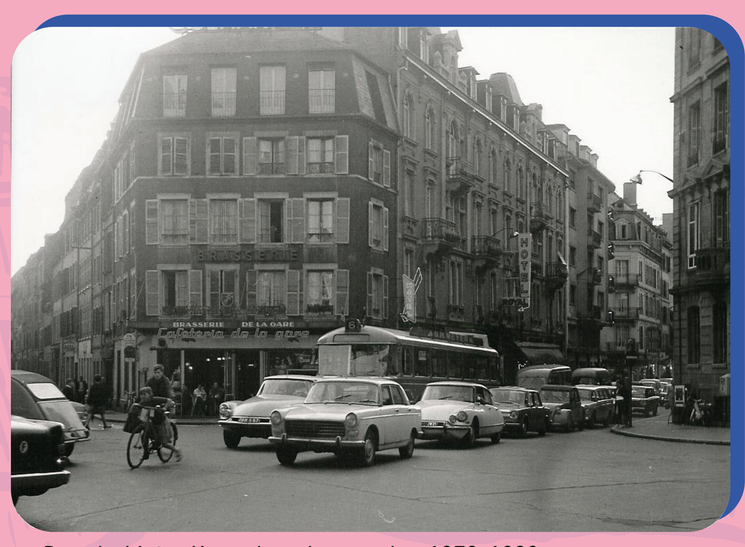


Rue du Vieux-Marché-aux-Poissons dans les années 1970-1980. [crédits AVES 182 Z 79]



Rue du Vieux-Marché-aux-Poissons de nos jours.

L'automobile triomphe, faisant ainsi le même chemin, de l'élite vers le peuple, que le vélo 50 ans plus tôt. Se déplacer autrement qu'en voiture paraît peu à peu impensable et la bicyclette est reléguée au second plan.



Rue du Maire Kuss dans les années 1970-1980. [crédits AVES collection J-P Zimmermann]



Rue des Francs-Bourgeois dans les années 1970-1980. [crédits AVES collection J-P Zimmermann]

Les villes se transforment : routes élargies, parkings souterrains, autoroutes urbaines... tout est pensé pour la voiture. En 1971, le président Georges Pompidou résume cette vision : « Il faut adapter la ville à l'automobile ».

Pour les cyclistes, c'est une période difficile : les sens uniques se multiplient, la circulation s'intensifie, et faire du vélo devient progressivement contraignant et dangereux.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION
DE LA PRATIQUE DU VÉLO

Arceau n°5

Histoire

EXPOSITION

CADR 67

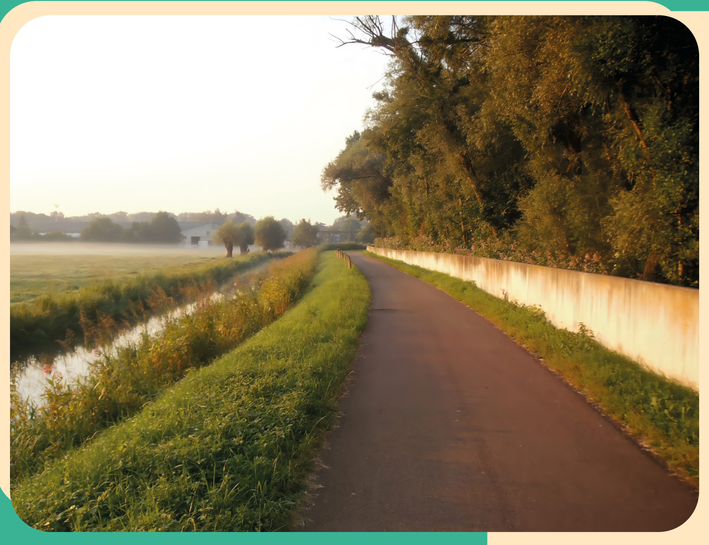
LES PREMIERS PROJETS CYCLABLES

Jean Chaumien, président du CADR 67, interpelle le maire de Strasbourg sur la place du vélo en ville et le besoin d'aménagements cyclables de qualité. Son action participera à l'adoption du **premier schéma directeur vélo** en 1978.

Les premières pistes sont aménagées... mais surtout là où elles ne dérangent pas la voiture : le long des rivières, dans les parcs ou sur de larges trottoirs. Une avancée dont le CADR 67 ne se satisfait pas.



Canal de la Marne au Rhin - Bischheim



Piste Bruche-Ernolsheim





Piste Bruche-Avolsheim



Inauguration par Marcel Rudloff (Maire de Strasbourg), Jean Gerber et Jean Chaumien des 100 km de pistes cyclables de la Communauté Urbaine de Strasbourg en 1988. [crédits AVES 444 Fi 75]

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

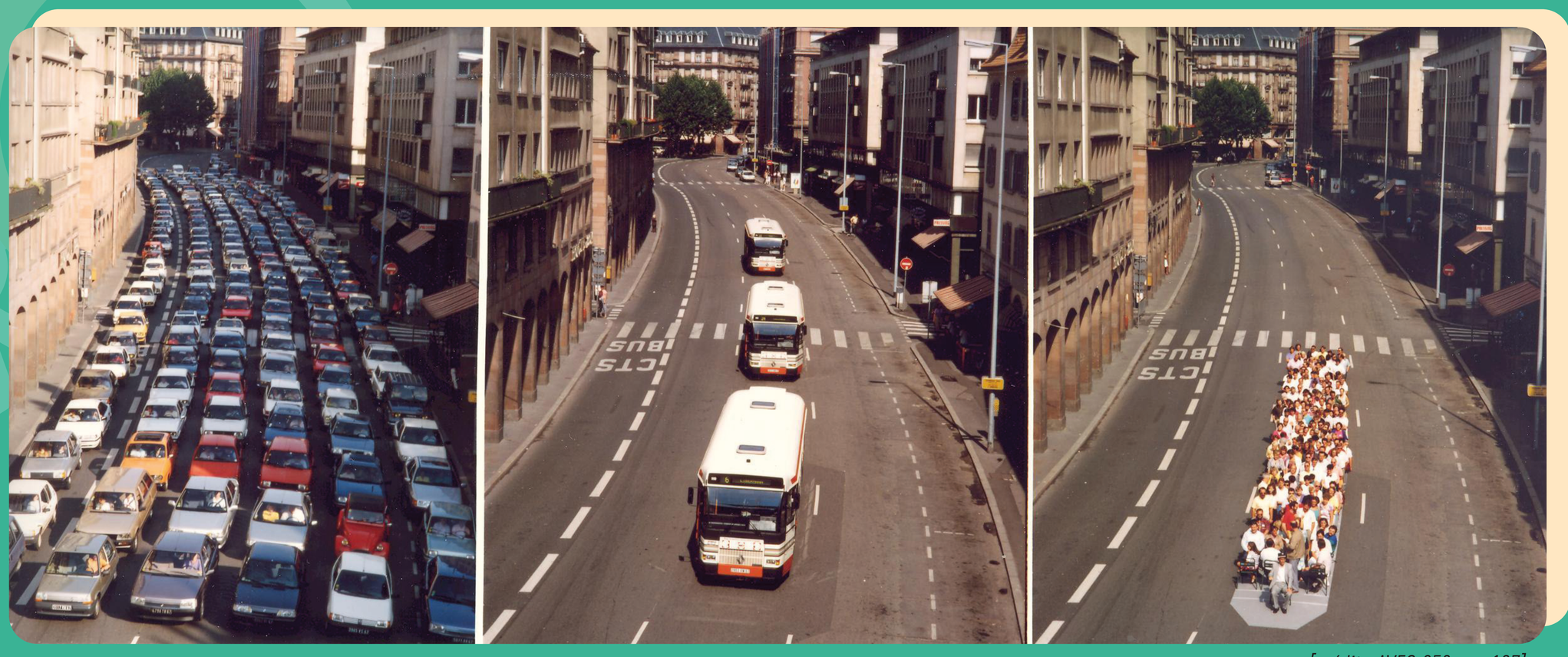
EXPOSITION

Arceau n°6
AMÉNAGEMENT

CADR 67

TRAMWAY ET VÉLO

nouvelle alliance urbaine



[crédits AVES 958 mw 107]

Le tramway devient le moteur d'une ville plus apaisée, où le vélo retrouve peu à peu sa place.



Couverture de «vélocité», revue éditée par la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) au sujet d'un retour du tramway à Strasbourg. 1er trimestre 1985.

Dans les années 1990, le CADR 67 soutient activement le retour du tramway à Strasbourg, disparu depuis 1960 au profit de la voiture.

En novembre 1994, la première ligne du tramway strasbourgeois est alors inaugurée, marquant le point de départ d'une **profonde transformation de l'espace public** : moins de place pour la voiture, plus pour les transports en commun, les piétons… et les cyclistes.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION
DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°7
AMÉNAGEMENT

CADR 67

LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE

Dans une optique de rééquilibrage pour les modes écologiques : transports collectifs, vélos et marche à pied, le CADR 67 participe activement aux travaux du « comité technique Deux Roues », créé en 1991.

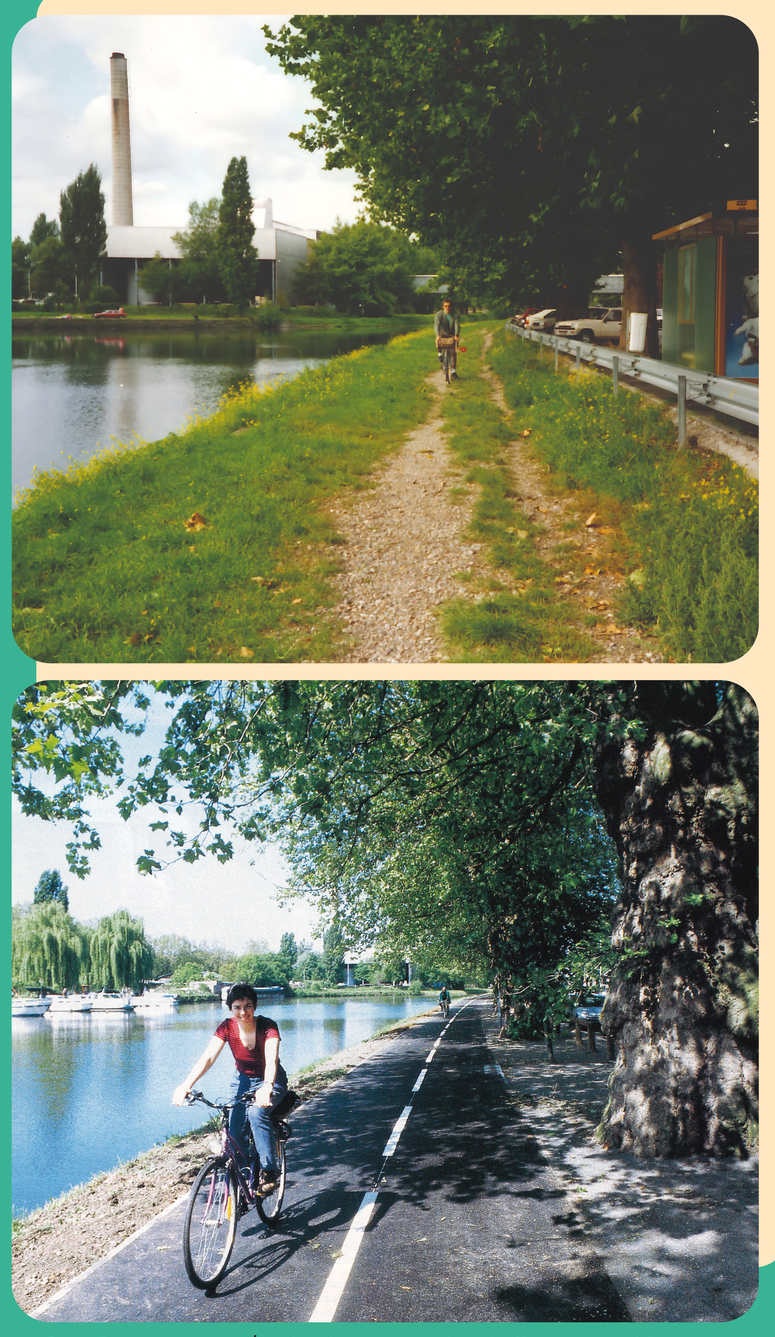
Ces travaux aboutiront en 1994, à la mise en œuvre du premier schéma directeur vélo, qui donne un nouvel élan aux aménagements cyclables.



Nombreux parcours sont fruit de collaborations cyclables entre la Ville de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin.



La « Piste des Forts » : un itinéraire franco-allemand. Longue de 85 km, cette boucle relie les anciens forts autour de Strasbourg, en alternant chemins urbains, nature et mémoire.



Quai Pasteur, avant/après. La reconquête de l'espace public en faveur des modes actifs transforme le visage des quais.

Le réseau s'étend : des axes radiaux relient les quartiers périphériques au centre-ville, tandis que le maillage local s'améliore, facilitant les trajets du quotidien.

Ce développement s'accompagne aussi de nouveaux itinéraires de loisirs, qui valorisent le patrimoine naturel et historique de l'agglomération.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°8
AMÉNAGEMENT

CADR 67

DU GUIDON À L'ACTION



Dès les années 1980, le CADR 67 multiplie les actions pour défendre les cyclistes : réunions publiques, courriers aux élus, opérations symboliques dans l'espace public… L'association cherche à faire entendre une revendication simple : pouvoir circuler à vélo, en ville, agréablement et en sécurité.





En 1983, Frédéric Héran et Jean Chaumien se mobilisent pour la défense des cyclistes.

En 1981, une cycliste est verbalisée pour avoir roulé sur un trottoir. Elle conteste son amende et l'affaire est portée devant le tribunal.

La veille de l'audience, les militants du CADR 67 posent des « PV symboliques » sur les voitures mal garées… dont celles des magistrats, stationnées sur les trottoirs du Palais de justice !

Résultat : un détour par le commissariat, une condamnation pour la cycliste… mais, dès le lendemain, la Ville installe des barrières pour libérer les trottoirs. Cette action collective est un exemple **de l'intérêt d'agir ensemble**.

En 1995, le CADR 67 crée également deux prix symboliques : Le Guidon d'or, pour saluer une initiative cyclable exemplaire et le Vieux clou rouillé, pour pointer du doigt les plus mauvais élèves. Un moyen simple et engagé pour faire passer des messages… avec humour.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°9
SENSIBILISATION

© Sophie Herber

CADR 67

EXPÉRIMENTATIONS STRASBOURGEOISES menées avec le soutien associatif







Différentes expérimentations sont mises en place à Strasbourg, soutenues et défendues par l'action du CADR 67 au fil des années :

1982–1983 : La mise en place des **contre-sens cyclables**

années 1990 : L'intégration des cyclistes dans certains **couloirs bus**

1996 : La circulation autorisée en **zone piétonne**

1998 : La réalisation des **Sas vélo**

2007 : La signalisation **Tourne à droite**

2012–2017 : La mise en place des **amendes minorées**

À Strasbourg, le CADR 67 ne se contente pas de s'opposer, mais propose.

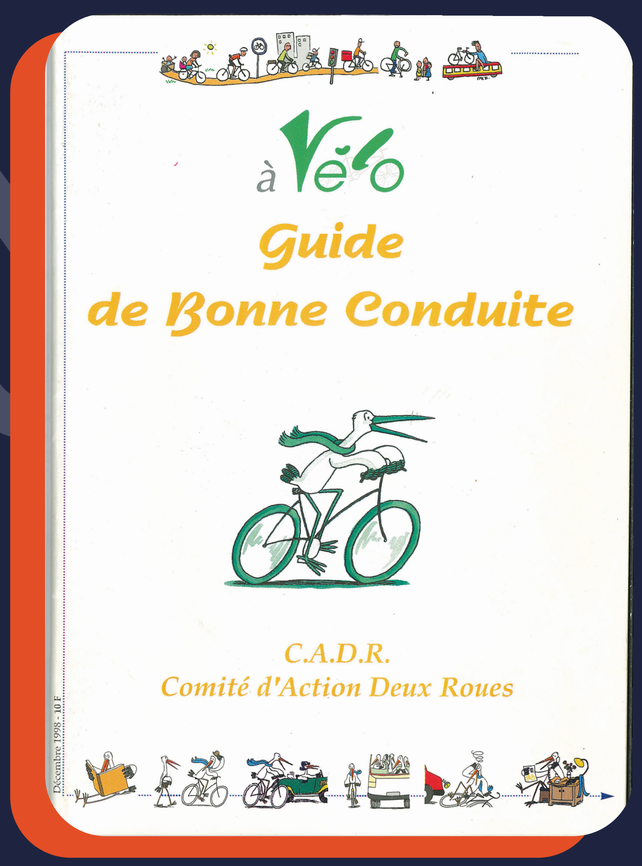
CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

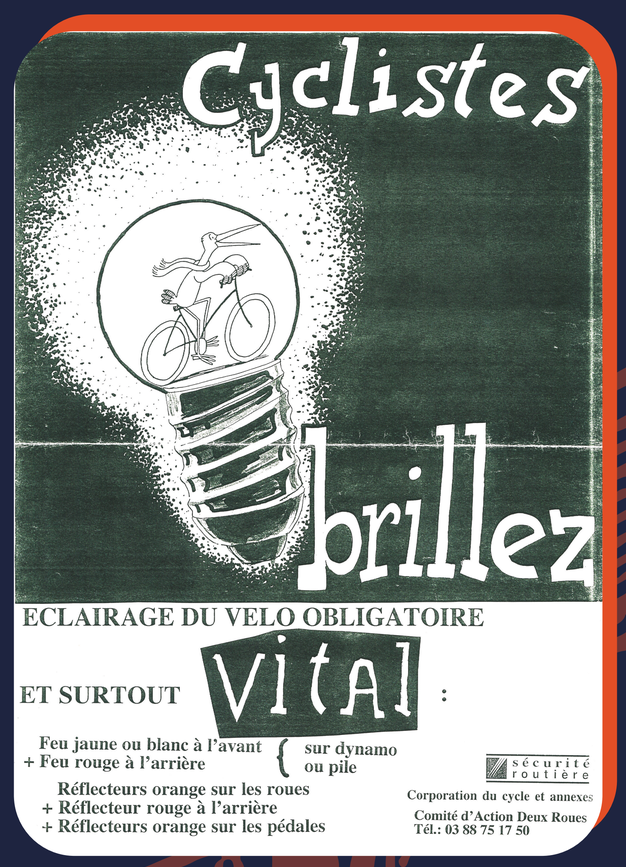
EXPOSITION

Arceau n°10
AMÉNAGEMENT

CADR 67

SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT





L'association pédale et travaille non seulement pour défendre les intérêts des cyclistes mais aussi pour défendre **l'intérêt général**, pour des villes moins polluées et moins bruyantes, plus agréables à vivre et plus sécurisées. En plus de ses atouts pour la collectivité, le vélo est un mode de déplacement économique, pratique, rapide et bénéfique pour la santé.



CADR 67

ASSOCIATION DE PROMOTION
DE LA PRATIQUE DU VÉLO

Arceau n°11

SENSIBILISATION

EXPOSITION

CADR 67

ROULER, VISITER, PARTAGER





Le CADR 67 ne se contente pas de défendre les droits des cyclistes. C'est en organisant des balades, en faisant découvrir le patrimoine local, qu'il soit architectural, naturel ou de loisirs, que le CADR 67 tente de populariser le vélo et s'efforce de donner une image forte à ce moyen de déplacement.

Des guides spécifiques sont alors conçus à destination des habitants et des touristes de passage.





50 ANS

CADR 67

ASSOCIATION DE PROMOTION
DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°12

SENSIBILISATION

CADR 67

DES SERVICES VÉLO

au plus près des usagers





La création d'aménagements cyclables n'a de sens que si des services sont proposés aux habitants de Strasbourg, de l'Eurométropole et du Bas-Rhin.

C'est ainsi que le CADR 67 a impulsé la création du premier service de location de vélo « Vélocation » (1993) et le premier atelier d'auto-réparation, la Vélostation (1996).

L'association a aussi œuvré pour l'installation de Véloparcs sécurisés dans les parkings publics et pour l'accès gratuit des vélos dans le tram.







De manière à satisfaire l'offre de stationnement, l'association propose régulièrement aux collectivités l'installation de nouveaux arceaux vélos et identifie les vélos épaves afin que la collectivité procède à leur enlèvement.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

Arceau n°13

ACTIONS

EXPOSITION

CADR 67

UN SAVOIR-FAIRE
au service des cyclistes









En 1992, le CADR 67 embauche un premier salarié. Un second viendra l'épauler en 1998. Ils sont aujourd'hui six et comptabilisent plus de 1000 demi-journées d'interventions : marquages de vélos, contrôles techniques, vélo-écoles pour enfants et adultes, interventions en entreprises, écoles et administrations, programme « Savoir rouler », fêtes du vélo...

Le CADR 67 apporte ainsi son savoir-faire au service de la promotion et du développement du vélo.







CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION
DE LA PRATIQUE DU VÉLO

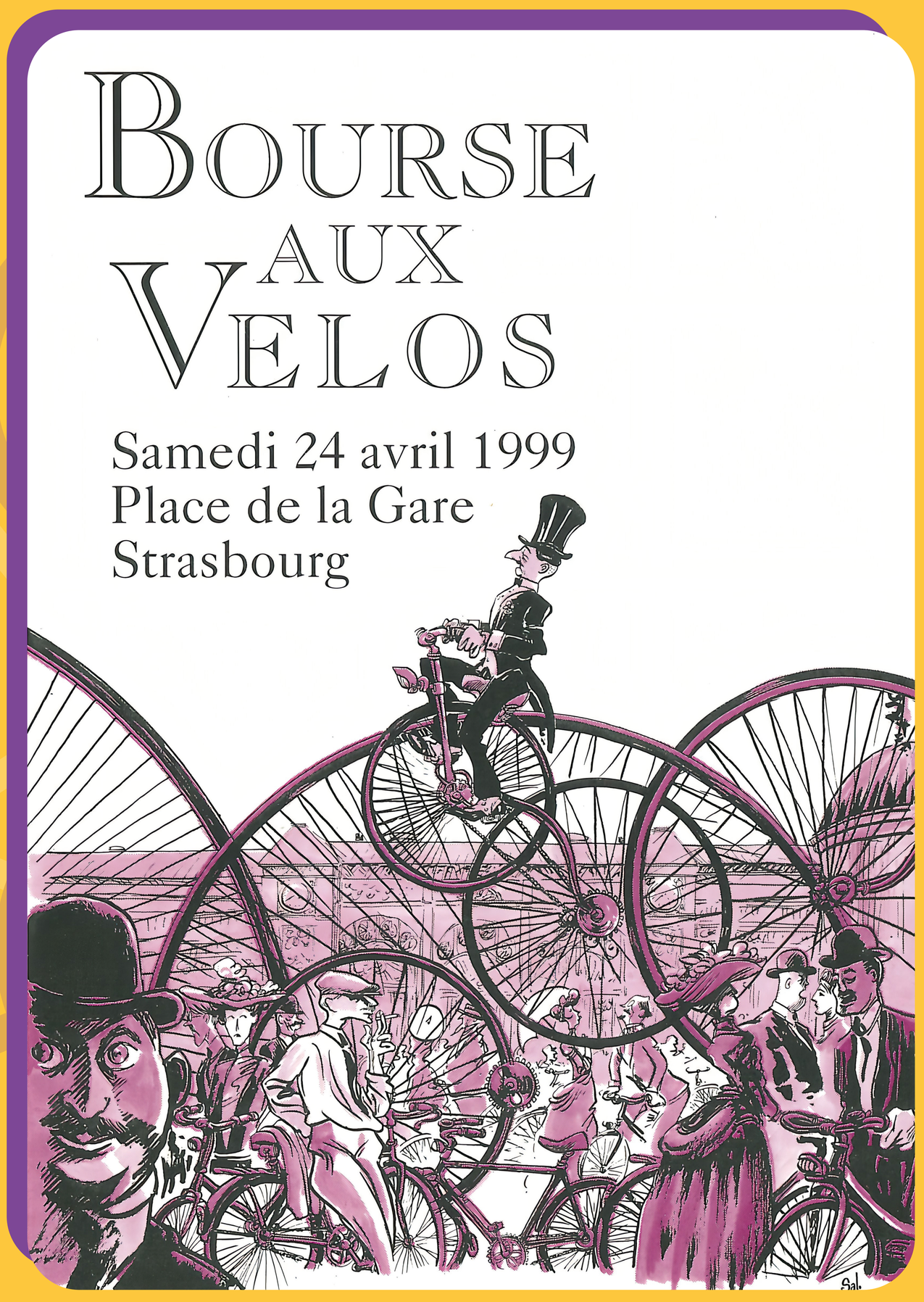
EXPOSITION

Arceau n°14

ACTIONS

CADR 67

LA TRADITION DES BOURSES AUX VÉLOS



Depuis plus de 30 ans, le CADR 67 organise régulièrement des bourses aux vélos à Strasbourg. Après des débuts sur le parvis de la gare, puis au Centre Socioculturel du Neudorf, le rendez-vous s'est installé à la Halle du Marché de Neudorf.

Quatre fois par an, ces bourses permettent aux cyclistes de déposer et vendre leurs vélos. En moyenne, 1 600 vélos sont proposés à la vente, et environ 1 200 trouvent un nouveau propriétaire.

Grâce à ces événements, le CADR 67 encourage le réemploi des vélos et offre la possibilité d'acheter un vélo contrôlé à prix réduit.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°15

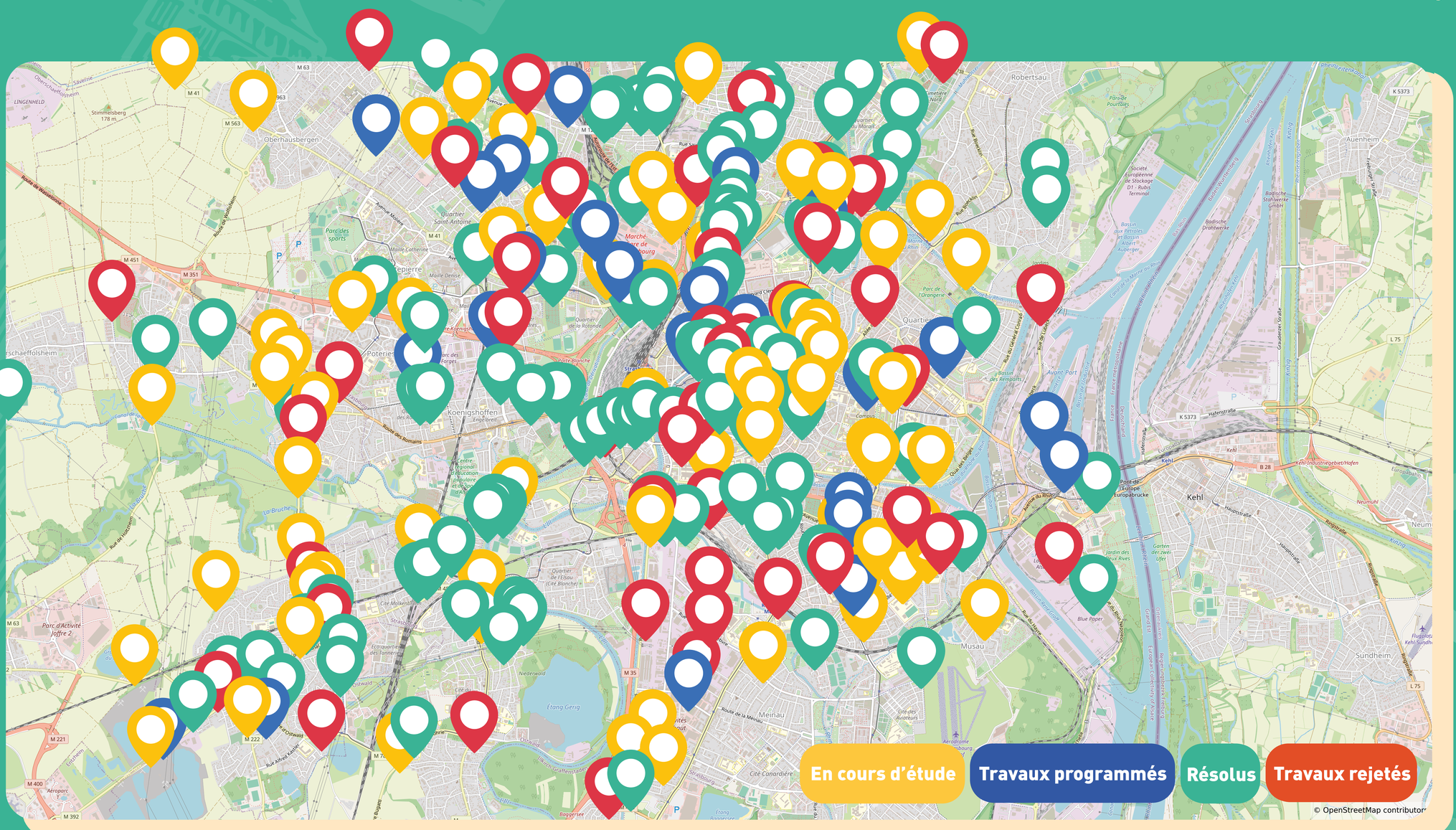
ACTIONS

CADR 67

PROBLEMOREZO.EU

un site pour pour un meilleur réseau vélo

Chaque année, le CADR 67 transmet des centaines de **signalements** aux services de l'Eurométropole de Strasbourg et aux communes. Ces contributions portent sur des problématiques, telles que des trous dans la chaussée, un manque de signalisation, des aménagements dangereux ou insuffisants, afin de maintenir **un réseau cyclable sûr et de qualité**.



Visuel à titre indicatif, illustrant le site problemorezo.eu.

Cependant, la prise en compte des signalements ou leur délai de traitement varie en fonction des contraintes et des moyens humains et financiers disponibles.

Ce site, créé et alimenté par le CADR 67 favorise **l'amélioration et le maintien en bon état des infrastructures vélo.**

Concernant la mise en place du maillage vélo, le CADR 67 collabore étroitement avec les collectivités pour élaborer les schémas directeurs vélo et participer aux futurs projets cyclables.

SCANNEZ-MOI !

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

EXPOSITION

Arceau n°16
AMÉNAGEMENT

CADR 67

«AU BOULOT À VÉLO»®

un challenge qui rassemble

Le challenge **« Au boulot à vélo »**, créé et organisé par le CADR 67 depuis 2009 en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg (depuis 2015) et l'ADEME (depuis 2023), est un événement festif visant à encourager l'usage du vélo sur **les trajets domicile-travail et les trajets professionnels**.

En 2024, le challenge « Au boulot à vélo » a été distingué par **le label européen URBACT**.









De ses débuts modestes, avec 9 entreprises participantes en Alsace en 2009, le challenge est devenu un rendez-vous majeur : aujourd'hui, il rassemble en moyenne 850 entreprises et 16 000 participants rien que sur l'Eurométropole de Strasbourg.

Depuis 2019, son petit frère, **« A l'école à vélo et compagnie »** est mis en place dans les établissements scolaires de l'Eurométropole de Strasbourg avec plus de 100 écoles participantes.

CADR 67
ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

Arceau n°17

ACTIONS

EXPOSITION

© Sophie Herber

CADR 67

ET DANS 50 ANS ?

1975 - 2025 : 50 ans pour faire avancer le vélo. Le Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin, fête un demi-siècle d'actions pour le vélo.

ON A DEMANDÉ À L'IA

« En 2075, il est évidemment impossible de prévoir avec certitude l'avenir du vélo à Strasbourg, mais on peut esquisser des scénarios plausibles à partir des tendances actuelles et des ambitions de la ville. Strasbourg est déjà pionnière en France pour le vélo, et tout indique qu'elle poursuivra cette trajectoire. Voici une projection pour Strasbourg en 2075 : »

« Le vélo deviendra le mode par défaut pour les distances de moins de 10 km »

« Une intermodalité totale où les vélos seront pensés comme un mode de transport intégré avec le tram, le train, les bus et les cars »

« Des vélos intelligents et adaptés »

« Une influence culturelle et politique »

« Une dimension écologique et esthétique »

« Des hubs multimodaux automatisés »

« Strasbourg, capitale européenne du vélo en 2075 »

« Un réseau cyclable ultra-dense et continu »

« Veux-tu que l'on discute de comment rendre ce futur plus concret ? »

50 ANS

CADR 67

ASSOCIATION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO

SCANNEZ-MOI !

EXPOSITION

Arceau n°18